

pas été formellement révoqué. Comme l'impatience nationale desireroit de voir le mal réparé, pour ainsi dire, en un clin d'œil, l'incertitude des opérations futures a de nouveau produit quelque baisse dans le prix des fonds publics, que le retour de M. Necker à la direction des finances avoit fait hausser si promptement. En effet, quels que soient les talens & le zèle de ce ministre, la restauration non-seulement des finances, mais la régénération de tout le système d'administration de la France, présentera des difficultés, qui exigeront autant d'art que de connoissances pour les surmonter. La lettre, que la commission-intermédiaire de Bretagne vient d'adresser au nouveau ministre, en fournit la preuve, en faisant voir, combien l'on aura de peine à concilier les droits ou les prétentions de toutes les provinces dans l'assemblée des états-généraux, & en rappelant la censure, qu'éprouva en Bretagne l'ouvrage de Mr. Necker sur l'administration des finances, qui fut dénoncé dans le tems par le procureur-général du parlement de Rennes. Sa réponse à Mr. de Calonne est publique depuis hier : c'est un in-4^o. de 284 pages, qui ne se vend qu'au prix de 48 sols, & que la gazette de France d'aujourd'hui annonce en ces termes : „ On „ trouve, hôtel de Thou, rue des poite- „ vins : Sur le compte rendu au roi, en „ 1781, nouveaux éclaircissèmens, par le „ Sr. Necker ; volume in-4^o. de près de „ 300 pages ; prix, 48 sols „ Cette réponse trouve de grands partisans ; mais en même tems elle ne manque pas de critiques : & dans le fonds il est difficile de prononcer